



Certificat de dépôt de dossier d'enquête publique

Je, soussigné Jean-Noël GUIDICI, Maire de la commune de Poggio-di-Nazza, certifie que le dossier relatif à l'enquête publique prescrite par arrêté municipal N° 14/2026 concernant le plan de zonage d'assainissement de la commune a été déposé en Mairie de Poggio-di-Nazza, siège de l'enquête publique et reste à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête du mercredi 2 septembre 2026 au jeudi 17 septembre 2026 aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Poggio-di-Nazza, le 2 septembre 2026
Le Maire, Jean-Noël GUIDICI

